

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Bordereau-type

Camion

MORRIS Commercial

P V 20 cwt

N° 490

Moyens de reconnaissance du type Désignation "P V" frappée en préfixe du numéro de châssis
 N° de châssis frappé Dans la cabine, au centre du tableau de bord, sur plaquette du fabricant
 N° de moteur frappé. A gauche, à l'arrière du carter moteur, sous le robinet de vidange d'eau
 Constructeur du châssis The MORRIS Motor Car Ltd., COWLEY (G.B.)
 Constructeur du moteur The MORRIS Motor Car Ltd., COWLEY (G.B.)

 ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type MORRIS NPCF
 Genre En ligne, s. en tête
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Alésage 80 mm.
 Course 102 mm.
 C.V.-Impôt 10,445
 Cylindrée totale 2'050 cm³
 C.V. frein 42
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique,
 sur toutes les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, (à tringles)
 sur roues arrières 1)
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche - Direction avancée
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 4
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur Carross. suisse
 Genre/Forme Cabine et pont
 Nombre de portes 2
 Nombre de places ass. Total 2
 Avant 2 Milleu — Arrière —
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière
 Sidecar.

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (52. cwt.)	kg.	kg.	2'650 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	1'000 kg.	500 kg.	1'500 kg.
Charge utile <u>y compris 2 personnes.</u>	kg.	kg.	1'150 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	6.00 / 6.50 - 18.		simples / double
Capacité de charge (par pneu 700 kg.) par essieu	1'400 kg.	1'400 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares: Marque **IUCAS** 2, dans les phares
 Feux stop 1, combine
 Indicateurs de direction: Syst. 2, flèches, électr. 4) Emplacement Angles paroi avant de la cabine 4)
 Avertisseur 1, électrique
 Essai-glace 1, électrique

DIMENSIONS

1'480 mm.	Voie { avant
1'420 mm.	Voie { arrière
AV. 1'800 AR. 1'810 mm.	Largeur hors-tout
2'540 mm.	Empatement
4'450 mm.	Longueur hors-tout
2'150 mm.	Hauteur (non chargé)
230 mm.	Garde au sol
900 mm.	Porte à faux, arrière
— mm.	Chassis
— mm.	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
— mm.	Crochet de remorque (porte à faux)
11,55 m.	Diamètre de braquage ext. gauche
11,50 m.	Diamètre de braquage ext. droite
2'750 mm.	Longueur du pont de charge
1'680 mm.	Largeur du pont de charge
— mm.	Hauteur Intérieure
1'020 mm.	Haut. du pont dep. le sol
250 mm.	Ridelles (hauteur)
1'100 mm.	Porte à faux pont de charge

OBSERVATIONS

- Tuyau d'échappement: Doit être dirigé en droite ligne vers l'arrière, jusque derrière l'essieu.
- 1) Frein à main: Insuffisant en exécution originale. Est amélioré par l'importateur, il doit être contrôlé minutieusement lors de l'expertise individuelle.
- 2) Feu rouge: A déplacer vers l'extérieur (Maximum 40 cm. de l'extrême bord de la carrosserie)
- 3) Feu stop: Monter 1 ampoule plus forte (15 watts)
- 4) Indic. de direction: Monter une lampe-témoin sur tableau de bord ou flèches à retour automatique.
- Lieu et date de l'expertise-type

Genève, le 26.10.1949
 8.12.1949

La commission d'expertises-types